

Le prix du mouton s'envole déjà

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4543 - Jeudi 2 août 2018 - Prix : 10 DA

En consécration de la démocratie et de l'Etat de droit

Le FFS réitère son appel au consensus populaire

Page 3

Algérie Poste et l'ANPT signent un protocole d'accord

Cap sur le paiement électronique

Page 3

Une volte-face soigneusement préméditée

Par Mohamed Habili

Avec l'offre de dialogue «sans conditions» qu'il vient de faire à l'Iran, on sait maintenant que Donald Trump n'est effectivement jamais aussi près de proposer la paix à un adversaire qu'une fois s'être montré tout disposé à lui faire la guerre. La première fois qu'il a ainsi viré de bord, prenant par la même occasion son monde au dépourvu, ce fut avec la Corée du Nord, à laquelle il avait promis rien de moins que l'anéantissement sous un déluge de feu atomique. On s'est amusé à noter la répétition de la même séquence en deux temps bien marqués. Un premier temps consacré à l'avertissement et à la menace, en somme à faire monter la tension jusqu'au point de rupture prévisible, un exercice qui tout de même prend quelques jours. Puis du jour au lendemain un deuxième consacré pour sa part à ramener cette tension soigneusement portée à son comble d'un seul coup au plus bas possible de l'échelle, mais sans en effacer le souvenir pour autant. Néanmoins quelque chose ne varie pas dans cette volte-face : les sanctions économiques adoptées soit directement dans la première phase, soit antérieurement à celle-ci. En fait, c'est leur maintien qui permet au président américain de passer d'un langage franchement belliqueux à l'approche nettement pacifique du même problème tout en gardant le cap : amener l'adversaire à composition, c'est-à-dire là où l'on veut qu'il aille à son corps défendant.

Suite en page 3

Approvisionnement

Les commerçants se plaignent des délais et de la lenteur des formalités



Ph/D. R.

Plus de 69% des grossistes et près de 18% de détaillants concernés déclarent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits, sachant que les plus touchés sont ceux des machines et matériel d'équipement et ceux de la D.Q.A.E.M.P (droguerie, quincaillerie, appareils électroménagers et parfumerie). Lire page 2

Tizi Ouzou

Première édition du Salon des arts et des patrimoines à Timizart

Page 4

Clôture du Festival d'Oran du film arabe

Yasmine Chouikh décroche le «Wihr d'or»

Page 13

Approvisionnement

Les commerçants se plaignent des délais et de la lenteur des formalités

■ Plus de 69% des grossistes et près de 18% de détaillants concernés déclarent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits, sachant que les plus touchés sont ceux des machines et matériel d'équipement et ceux de la D.Q.A.E.M.P (droguerie, quincaillerie, appareils électroménagers et parfumerie).



Photo: Soravali A.

Par Meriem Benchaouia

La plupart des commerçants enquêtés se plaignent de la lenteur des formalités d'acquisition de marchandises et des délais d'approvisionnement qui sont longs, selon une enquête-sondage d'opinion menée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès des professionnels du secteur du commerce. La plupart des commerçants grossistes et détaillants se plaignent des longs délais d'approvisionnement, de l'éloignement et de la dispersion des centres d'approvisionnement, ainsi que de l'indisponibilité des marchandises, en plus de la lourdeur des formalités d'acquisition de la marchandise, relèvent les résultats de cette enquête. Plus de 69% des grossistes et près de 18% de détaillants concernés déclarent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits, sachant que les plus touchés sont ceux des machines et matériel d'équipement et ceux de la D.Q.A.E.M.P (droguerie, quincaillerie, appareils électroménagers et parfumerie). Aussi, près de 41% des grossistes et 17% des détaillants se sont approvisionnés auprès du secteur public et privé à la fois, particulièrement ceux de l'agro-alimentaire, des combustibles et lubrifiants et des machines et matériel d'équipement. La plupart des grossistes et plus de 87% de détaillants enquêtés achètent leurs mar-

chandises en première main. Le reste les achète en deuxième ou en troisième main, notamment ceux des textiles et du commerce multiple.

De surcroît, le taux de satisfaction des commandes en produits est supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon l'opinion de plus de 67% des grossistes et de près de 64% des détaillants, notamment ceux de l'agroalimentaire, des com-

bustibles et lubrifiants et de la matière première et demi-produits. L'enquête fait ressortir également que les prix d'acquisition des produits sont jugés «plus élevés» par près de 60% de grossistes et plus de 20% de détaillants.

Les plus touchés sont ceux de l'agroalimentaire, de la matière première et des demi-produits et ceux des machines et matériel d'équipement. Par contre, le

reste des commerçants ont jugé les prix d'acquisition «plus stables». En outre, la plupart des commerçants grossistes et détaillants enquêtés est «satisfaite» de la qualité et du conditionnement du produit, précise l'ONS. Selon l'opinion des commerçants (grossistes et détaillants) enquêtés, la demande en produits persiste dans la baisse au premier trimestre 2018. Cette baisse concerne

beaucoup plus les industries agroalimentaires, la D.Q.A.E.M.P et les machines et matériel d'équipement. Concernant l'état de la trésorerie, il est jugé «bon» selon plus de 23% de grossistes, particulièrement ceux de la matière première et demi-produits. Toutefois, il reste «moyen» selon près de 48% de grossistes et plus de 91% de détaillants enquêtés. Près de 30% de grossistes et plus de 10% de détaillants ont recouru à des crédits bancaires, sachant que près de 63% des grossistes et 93% des détaillants n'ont pas eu de difficultés à les contracter. Sur un autre plan, plus de 91% des grossistes et des détaillants disposent de leurs propres moyens de transport et la majorité n'a pas rencontré des difficultés de transport durant le 1^{er} trimestre 2018.

Baisse de l'activité commerciale

L'activité commerciale a enregistré une baisse au premier trimestre 2018 chez les détaillants et les grossistes, selon l'ONS. Cette baisse de l'activité commerciale est signalée essentiellement par les commerçants des machines et matériels d'équipement ainsi que ceux de la droguerie, quincaillerie, appareils électroménagers et parfumerie (D.Q.A.E.M.P). **M. B.**

À moins de trois semaines de l'Aïd El-Adha

Le prix du mouton s'envole déjà

L'Aïd El Adha est à nos portes, et comme à chaque fois le prix du mouton connaît une augmentation notable. Cette année encore les prix des moutons varient entre 45 000 DA et plus de 70 000 DA, selon le poids de l'animal. Au grand dam des citoyens, le mouton risque de les ruiner cette année encore. En effet, à moins de trois semaines de la célébration de la fête de l'Aïd el Kébir, les vendeurs de moutons fixent des prix hors de portée des petites bourses qui constituent le gros des troupes. A Alger, le béliér est à un prix jugé intouchable. Pour les premiers moutons débarqués dans la capitale, il faut déboursier entre 45 000 DA et plus de 70 000 DA pour espérer en avoir un chez soi. Les vendeurs expliquent le renchérissement des prix des moutons par la cherté de l'aliment de bétail et se disent aussi obligés de payer le loyer des locaux car ils sont nombreux à venir d'autres wilayas du pays. De leur côté, les citoyens ne se pressent pas encore, restent distants et attendent l'arrivée

d'autres moutons du pays pour plus de choix et espérer en acquérir un à un prix abordable. A propos de cette augmentation, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a avoué que son département est «incapable» et n'a pas les mécanismes pour contrôler les prix des moutons de l'Aïd el Kébir. Dans un point de presse animé en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya d'Alger, Bouazgui a laissé entendre que c'est le marché qui fixe le prix du mouton de l'Aïd. «Nous ne pouvons pas maîtriser les prix des moutons, du fait qu'ils sont dictés par la règle de l'offre et de la demande», a-t-il souligné, avant de préciser que son département s'occupe uniquement du volet organisationnel et d'encadrement au niveau des abattoirs et points de vente et, également, veiller au respect des normes sanitaires. Bouazgui a assuré que tous les abattoirs que compte le pays seront ouverts, outre la mobilisation de vétérinaires, durant le jour de l'Aïd el Kébir.

Par ailleurs et dans le but d'instaurer un climat propice à la vente normale des moutons, le département de l'Agriculture a instruit les walis de consacrer des espaces en faveur des vendeurs afin de «faciliter les opérations de contrôle». En outre, concernant la fièvre aphteuse qui a touché les moutons de dix wilayas du pays dont Bouira, Tizi Ouzou, Béjaïa, Sétif, Tipaza, Médéa, Oum El Bouaghi, Bordj Bou Arreridj, Chlef et Blida, plusieurs mesures ont été prises pour faire face à ce virus. Parmi ces mesures, le ministre de l'Agriculture cite l'abattage des bovins atteints, la prise d'arrêtés par les walis pour réglementer le déplacement des bovins et la fermeture des marchés selon la situation de chaque wilaya. Les mesures comportent aussi le renforcement des opérations de prospection et de contrôle du cheptel, en mobilisant l'ensemble des vétérinaires fonctionnaires et praticiens du privé, ainsi que la dotation des wilayas de désinfectants au niveau des foyers, outre le renforcement des

campagnes de sensibilisation des éleveurs à travers tous les médias locaux et nationaux et l'attribution du marché pour l'acquisition de deux millions de doses de vaccin. Pour ce qui est du dispositif arrêté en prévision de l'Aïd El Adha, le ministre a fait part de la fixation des points de vente par arrêté des walis avec mise en place d'un dispositif de contrôle vétérinaire et l'organisation du déplacement du cheptel à partir des wilayas pourvoyeuses d'ovins en instaurant un certificat de bonne santé avec indication du véhicule de transport. Il s'agit aussi de la communication et sensibilisation sur l'engraissement des ovins durant la période qui précède l'Aïd, la diffusion d'un spot télé d'information sur les bonnes pratiques d'élevage et de sacrifice du mouton. Et enfin, l'ouverture de toutes les structures d'abattage et mise en place de brigades mobiles pour le contrôle des carcasses le jour de l'Aïd.

Thinherine Khouchi

Algérie Poste et l'ANPT signent un protocole d'accord

Cap sur le paiement électronique

■ Les jeunes start-up pourront désormais développer des services web marchands, dans le cadre de la nouvelle politique adoptée par Algérie Poste pour le développement du paiement électronique.



Par Louiza Ait Ramdane

À noter que certaines conditions d'éligibilité pour lancer un site web-marchand avec paiement en ligne ne facilitent pas la tâche aux entrepreneurs du e-commerce. Les coûts d'installation très élevés avec une obligation d'hébergement en Algérie n'encouragent les start-up du e-commerce qui ne sont pas rentables pour les jeunes entreprises. Sachant que l'ensemble des sites existants actuellement ne proposent pas le paiement en ligne, sauf les grands facturiers de services.

La nouvelle loi sur le E-commerce donnera un statut de vrai web-marchand vis-à-vis de la loi. Les start-up ne se précipitent pas à lancer quoi que ce soit mainte-

nant, attendant que ces offres de la part des organismes publics se vulgarisent.

Dans ce contexte, Algérie Poste et l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) ont signé, hier à Alger, un protocole d'accord visant à développer le paiement électronique en Algérie. Les deux entreprises «vont mettre en place, à travers cet accord, un mécanisme de partenariat permettant aux jeunes start-up de pouvoir développer des services web marchands dans le cadre de la nouvelle politique adoptée par Algérie Poste pour le développement du paiement électronique», explique le DG d'Algérie Poste, Abdelkarim Dahmani.

Cet accord porte sur «le développement des services électro-

niques des sites web marchands», a-t-il déclaré. Le protocole a été paraphé par le directeur général d'Algérie Poste, Abdelkarim Dahmani, et le directeur général de l'ANPT, Abdelhakim Bensaoula, à l'occasion des Journées d'étude sur le «e-commerce et le e-paiement», organisées sur deux jours par l'ANPT au niveau du cyber parc de Sidi Abdallah. Pour le même responsable, cet accord de partenariat «va contribuer au développement des services du paiement en ligne, dans le sens où les start-up vont avoir la documentation et l'assistance nécessaires des services techniques d'Algérie Poste pour pouvoir développer des sites web marchands pour les commerçants et les fournisseurs de biens et de services».

Il a ajouté que le développement de ces prestations, à travers les entreprises start-up au niveau de l'incubateur de Sidi Abdallah, «contribuera au développement du commerce électronique et du paiement en ligne des différentes prestations à distance pour le compte de ces commerçants».

Pour sa part, le DG de l'ANPT a indiqué que le protocole d'accord signé «vient en réponse aux besoins exprimés par Algérie Poste en termes de développement des solutions de paiement électronique», relevant que l'ANPT «va soutenir, à travers cet accord, les efforts d'Algérie Poste pour généraliser l'utilisation de ces solutions et vulgariser la technologie auprès du citoyen».

L. A. R.

En consécration de la démocratie et de l'Etat de droit

Le FFS réitère son appel au consensus populaire

Hier, dans un communiqué rendu public en début d'après-midi, le Front des forces socialistes (FFS) a réitéré son appel en faveur d'un «consensus populaire consacrant la démocratie, l'Etat de droit et la justice sociale». Signé par son premier secrétaire, Mohamed Hadj Djilani, le communiqué du parti de feu Ait Ahmed a réaffirmé sa position de toujours en faveur de la construction d'un «consensus populaire consacrant la démocratie, l'Etat de droit et la justice sociale, en faveur d'un changement démocratique et l'avènement de la deuxième République». Pour ce faire, Mohamed Hadj Djilani, évoquant «une crise multidimensionnelle» qui «met en danger la cohésion sociale et la stabilité du pays», a appelé, à ce propos, «les Algériennes et les Algériens à se mobiliser pour leurs droits politiques, sociaux et économiques, à ne pas céder à toute forme de pression, à rester vigilants et à faire face pacifiquement à toute



forme de provocation et de diversion pouvant menacer l'unité du peuple algérien, sa sécurité et sa stabilité». Une mobilisation d'autant plus nécessaire et impérative en raison des «difficultés que travers le pays, notamment sur le plan économique et social, qui mettent en danger la cohésion sociale et la stabilité du pays, auxquelles s'ajoutent la crise morale, la corruption et la violence sociale». Dans ce sens, fai-

«mauvaise gouvernance» et à «l'absence de cap et de visibilité économique» faisant que les populations s'expriment «par des manifestations et des émeutes».

Pour rappel, le FFS avait relancé en mai 2014 son projet de reconstruction d'un consensus national qu'il avait adopté durant son 5^e congrès, en mai 2013. Depuis, le parti du défunt Hocine Ait Ahmed se dit satisfait des progrès réalisés autour de son initiative, dans la mesure où la classe politique nationale est désormais consciente de «l'importance de la construction d'un consensus national prônant un dialogue inclusif et consensuel pour faire face aux difficultés grandissantes auxquelles est confronté le pays». En effet, en vue des prochaines présidentielles prévues pour avril 2019, au moins deux initiatives ont été lancées ces derniers jours par le MSP et le Mouvement El Bina en faveur d'un consensus national. Des projets pour lesquels les initiateurs ont engagé une série

LA QUESTION DU JOUR

Une volte-face soigneusement préméditée

Suite de la page une

On s'aperçoit en l'occurrence qu'il a attendu quasiment la veille de la mise en œuvre des sanctions arrêtées contre l'Iran dans la foulée du retrait unilatéral de l'accord sur le programme nucléaire de ce dernier pour lui faire l'offre d'un dialogue prétendument sans conditions. Les Iraniens d'ailleurs ne s'y trompent pas qui eux, en revanche, vont carrément de leurs conditions, tout en exprimant le peu de confiance que d'une façon générale leur inspire Donald Trump. A noter que ce faisant ils n'exigent pas la levée des sanctions, ni même leur abandon, puisqu'elles ne sont pas encore effectives pour les plus sévères d'entre elles, mais le retour préalable des Etats-Unis à l'accord de 2015, que ceux-ci ont commencé par dénoncer. C'est qu'ils savent qu'on peut tout attendre de Trump mais pas qu'il consente à perdre la face de cette façon. Est-ce à dire que l'offre de dialogue n'a aucune chance d'aboutir, les deux bords campant plus que jamais sur leurs positions respectives, même si les Américains veulent faire croire qu'ils ont quelque peu bougé par rapport aux leurs ? On a commencé par relever plus que la similitude, la répétition de la séquence à deux temps que Trump a une première fois mise en œuvre avec la Corée du Nord. Là s'arrête le parallèle. Il existe en effet quelques différences non négligeables entre le problème que pose Pyongyang aux Etats-Unis et celui que leur pose l'Iran. Pyongyang est déjà en possession d'un arsenal nucléaire et balistique, ce qui n'est pas encore le cas de l'Iran. Cela fait que s'il y a urgence à désarmer Pyongyang, il n'y en a pas avec Téhéran, qui au moins en partie grâce à ce même accord dénoncé par Trump n'a pas même pu construire ne serait-ce que le plus grossier prototype d'une bombe. Avec un client qui n'a pas de répondant nucléaire, on peut attendre tranquillement qu'il se décide à négocier un nouvel accord sur le même sujet. D'autant plus si on s'est déjà arrangé pour lui rendre la vie difficile dans l'intervalle, en adoptant contre lui des sanctions qu'on sait à la longue au-dessus de ses forces.

M. H.

d'entretiens et de rencontres avec les partis politiques, notamment ceux de la majorité. Sauf que pour l'instant aussi bien le FLN que le RND refusent catégoriquement les volets politiques des initiatives sur le consensus national.

Lynda Naili

Tizi Ouzou

Première édition du Salon des arts et des patrimoines à Timizart

■ Les objectifs du salon sont de sauvegarder, préserver et promouvoir les arts traditionnels et le patrimoine.

Par Hamid M.

La localité de Timizart, à une trentaine de kilomètres à l'est de Tizi Ouzou, abritera du 4 au 8 août courant la première édition du Salon national des arts et des patrimoines, à l'initiative de l'as-

sociation culturelle des arts traditionnels et des patrimoines et de l'Assemblée populaire communale.

Au programme de la manifestation qu'abritera le collège des frères Ziane de Souk El-Had, une exposition d'objets du patrimoine (bijoux, poterie, tapis et autres) et de

l'animation culturelle en soirée.

Les objectifs du salon sont de sauvegarder, préserver et promouvoir les arts traditionnels et le patrimoine et favoriser les échanges entre les artisans.

H. M.



Hadj 2018

Les malades chroniques invités à s'approvisionner en médicaments nécessaires

Le président de la commission médicale de la mission algérienne de Hadj et de la Omra, Abdelmalek Saïdi, a invité mardi à partir de Médine (Arabie saoudite) les hadjis algériens atteints de maladies chroniques «à s'approvisionner des quantités nécessaires de médicaments avant de quitter l'Algérie». Depuis le 25 juillet, date d'arrivée du premier groupe de hadjis algériens, «il a été relevé que nombre de pèlerins atteints de maladies chroniques ont omis de ramener la quantité de médicaments indispensables (pour leur santé) couvrant leur séjour dans les deux Lieux saints», a indiqué M. Saïdi dans une déclaration à l'APS. Il a également assuré que la commission «prend en charge les malades avec les quantités de médicaments en sa disposition», estimant que les malades chroniques, à l'instar de ceux souffrant de diabète et d'hypertension, «nécessitent de grandes quantités de médicaments». La commission médicale algérienne tient à Médine son siège principal réservé aux cas les plus critiques, et dispose de deux annexes à l'hôtel «Ezzouar» et «El Makarim», en plus d'une unité médicale ambulante pouvant se rendre à n'importe quel hôtel occupé par des hadjis

algériens, a expliqué le même responsable. La délégation médicale de la mission algérienne se compose de nombreux médecins dont quatre généralistes, des spécialistes en cardiologie, en médecine interne, en psychiatrie et en réanimation. Les hadjis ayant bénéficié de soins, dont des diabétiques et des hypertendus, ont exprimé leur satisfaction quant au niveau des prestations assurées par les médecins algériens. Le premier groupe, fort de 37 000

hadjis, avait quitté le territoire national en direction des Lieux saints de l'Islam le 25 juillet. Dès l'arrivée des premiers contingents de hadjis, le comité des fetwas, présidé par Mohamed Omar Hassani, a entamé une série de conférences et de rencontres au profit des invités d'Allah Le très Miséricordieux afin de répondre à leurs interrogations et à leurs préoccupations et d'orienter leur attention sur les modalités devant leur

faciliter l'accomplissement des rites du Hadj.

L'Arabie saoudite promet une saison du Hadj sans épidémie

Le ministère saoudien de la Santé a souligné que la saison du Hadj qui se déroule actuellement n'avait jusqu'à présent été marquée par aucune épidémie, a rapporté mardi la chaîne d'informations locale Al-Arabiya. Les

rituels du Hadj doivent être effectués à la mi-août et se dérouleront avec des mesures sécuritaires et sanitaires strictes afin d'assurer la sécurité des pèlerins, a déclaré le ministère. Le ministère suit également les développements et changements de la situation sanitaire mondiale en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé et avec d'autres institutions sanitaires internationales, a-t-il souligné.

Daili Y.

Afin de réduire le nombre d'accidents

La Gendarmerie sensibilise les usagers de la route

Le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger a lancé une campagne de sensibilisation au profit des usagers de la route à travers les différents «points de contrôle et barrages fixes» au niveau du territoire de la wilaya d'Alger, des routes menant aux plages et des lieux de détente et de loisirs, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Dans le cadre de la campagne de sensibilisation initiée par le Commandement de la Gendarmerie nationale sous le slogan «Ensemble pour un été sans accidents», lancée le 25 juillet dernier et qui s'étalera 27 jours jusqu'au 20 août en cours, le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger a lancé une campagne de sensibilisation à travers les différents points de contrôle et barrages fixes au

niveau du territoire de la wilaya, des routes menant aux plages et des lieux de détente et de loisirs, et ce, afin de sensibiliser les usagers de la route quant aux dangers liés aux accidents de la route. Cette action vise également à sensibiliser les conducteurs, notamment concernant les conséquences des dommages induits par les accidents tant humains que matériels et économiques, notamment vu que la cause principale des accidents est le facteur humain. Selon le communiqué, cette campagne s'inscrit dans le cadre de la réalisation des objectifs tracés par le Commandement de la Gendarmerie nationale concernant la sécurité routière, consistant en la réduction des accidents de travail à travers l'intensification des actions de prévention et de sensibilisation, outre les démarches dissuasives. Aussi, tous les part-

naires et les acteurs activant sur le terrain seront impliqués dans cette campagne, à l'image des services de la Protection civile, la Direction des travaux publics et des transports et les Scouts musulmans algériens (SMA). Les associations activant en la matière et le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR) participeront, également, à cette campagne de sensibilisation qui verra la distribution aux usagers de la route des dépliants comprenant des orientations sur les bonnes règles de conduite, mais aussi les conséquences induites par l'excès de vitesse, les dangereuses manœuvres et le non-respect de la distance de sécurité. Les conducteurs des transports en commun seront également sensibilisés, eu égard à leur responsabilité vis-à-vis des voyageurs, a conclu le communiqué.

May G.

Saison estivale

56 personnes décédées par noyade en mer en deux mois

Cinquante-six personnes sont décédées par noyade en mer durant la période du 1er juin au 31 juillet 2018, dont 31 au niveau de plages interdites à la baignade, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Vingt-cinq décès par noyade ont eu lieu dans des plages surveillées, parmi lesquels 9 ont été enregistrés hors des horaires de surveillance, précise-t-on de même source. Le nombre le plus élevé de victimes est à déplorer dans les wilayas de Mostaganem et Béjaïa, avec 8 personnes décédées dans chacune d'elles, relève le bilan, qui note, en outre, que le décès de 4 personnes a été causé par des engins nautiques. Dans le même contexte, 173 personnes à bord de différentes embarca-

tions ont été sauvées par les éléments de la Protection civile dans le cadre de la saison estivale. Plus de 43 000 interventions ont été effectuées durant la période considérée, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages mis en place par la Protection civile au niveau des 14 wilayas côtières, ayant permis de sauver 27 770 personnes de la noyade.

Plus de 230 affaires traitées à travers 14 wilayas côtières

Plus de 230 affaires ont été traitées à travers 14 wilayas côtières, par les unités de la Gendarmerie nationale, durant la période s'étalant du 1er juin au 22 juillet, relatives à l'exploitation illégale des plages, des par-

kings et des colonies de vacances, indique mardi la Direction générale de cette institution. «Dans le cadre de l'application du plan de sécurisation de la saison estivale pour l'année 2018 et durant la période s'étalant du 1er juin au 22 juillet, les unités de la Gendarmerie nationale ont traité, à travers 14 wilayas côtières, 237 affaires dont 125 relatives à l'exploitation illégale des plages, 53 affaires relatives à l'exploitation illégale des parkings, en plus de 59 affaires concernant l'exploitation illégale des colonies de vacances». Le plus grand nombre d'affaires traitées a été enregistré à Oran (63), suivie d'Annaba (41) et Tipaza (38), indique la même source, notant la saisie de «1 444 parasols, 828 tables, 2 497 chaises et 38 tentes ainsi que l'arrestation de 37 per-

sonnes». La GN souligne qu'elle «poursuivra les efforts consentis pour garantir un été sécurisé à l'ensemble des estivants, en particulier, en application du plan spécial mis en œuvre, à l'occasion de la saison estivale 2018, et la préservation de la tranquillité et la sécurité publique pour les citoyens et leurs biens, d'une manière générale, mission essentielle et permanente de l'institution». «Le numéro vert 10.55 et le site de la préfecture "PPGN" restent à la disposition des citoyens pour demander de l'aide, du secours et pour pouvoir informer», ajoute la même source, précisant que les citoyens peuvent se renseigner sur l'état des routes et ce qui peut y survenir en consultant le site «tarki.dz».

Yanis D.

Pétrole

Le Brent à plus de 73 dollars à Londres

■ Les prix du pétrole cédaient du terrain hier en cours d'échanges européens dans l'attente des données officielles sur l'évolution hebdomadaire des stocks américains, les chiffres d'une fédération professionnelle faisant état d'une hausse inattendue des réserves de brut.

Par Assia D.

En début d'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 73,29 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 92 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de septembre cédaient 74 cents à 68,02 dollars. «Le brut se replie alors que l'API (fédération professionnelle de l'American petroleum institute, ndlr) a fait état d'une hausse inattendue des réserves de brut pour la semaine achevée le 27 juillet», a commenté Konstantinos Anthi, analyste chez ADSS. Les chiffres de l'API précèdent ceux, plus officiels et plus suivis par les marchés, de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui seront publiés en cours de séance. Les analystes tablent sur une baisse de 3 millions de barils des stocks de brut, de 2 millions de barils de ceux d'essence, et sur une hausse (+500 000 barils) de ceux d'autres produits distillés (fioul de chauffage et diesel), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. Par ailleurs, le président américain Donald Trump a de nouveau évoqué mardi des discussions avec l'Iran. Rappelant sa décision de retirer les Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien signé avec les grandes puissances en 2015, M. Trump a déclaré lors d'un discours à Tampa (Floride) : «J'espère que ça ira bien pour

l'Iran. Ils ont beaucoup de difficultés en ce moment». «J'ai le sentiment qu'ils nous parleront très bientôt... ou peut-être pas, et c'est bien aussi», a-t-il ajouté. La perspective d'un rapprochement de Washington et de Téhéran a laissé penser à certains acteurs du marché que les sanctions américaines pourraient être assouplies, et donc qu'au moins une partie du pétrole iranien pourrait rejoindre le marché mondial. «Si M. Trump voit une réunion (avec le gouvernement iranien) comme un de ces événements médiatiques comme ceux mis en place avec la Corée du Nord et (le président russe) Vladimir Poutine, nous pensons que l'Iran ne souhaitera pas le reconstruire, et encore moins faire les concessions qu'il pourrait demander», a prévenu Joe McMonigle, analyste chez Hedgeye.

A. D./APS



PHOTO: D. R.

Changes

L'euro baisse légèrement face au dollar

L'euro baissait légèrement face au dollar hier, dans l'attente de l'annonce de la dernière décision de la Réserve fédérale américaine (Fed), «un non-événement», selon les analystes de Saxo Banque. Après le relèvement effectué le mois dernier, la banque centrale américaine devrait en effet laisser ses taux d'intérêt inchangés, et aucune conférence de presse n'est prévue. De plus, l'inflation, sur laquelle se base la Fed pour définir sa politique monétaire, est restée stable en juin à 2,2% comme en mai, selon l'indice PCE publié mardi, ce qui ne plai-

de pas pour une hausse immédiate. Les analystes s'attendent à ce qu'elle confirme dans son communiqué son intention de relever les taux progressivement seulement, pour éviter une surchauffe. Dans la nuit, «les inquiétudes autour de la guerre commerciale ont dopé la demande de dollar», a d'ailleurs relevé un analyste. Sur le front des indicateurs, le rapport ADP sur l'emploi privé aux Etats-Unis en juillet, prévu à midi, «nous donnera un avant-goût de la solidité des chiffres officiels concernant le marché du travail attendus vendredi», ont

estimé des analystes, évoquant le prochain rapport mensuel sur l'emploi. Le taux de chômage aux Etats-Unis est actuellement à 4% et il pourrait retomber à 3,9%, selon les prévisions des analystes. Aujourd'hui, ce sera au tour de la Banque d'Angleterre de dévoiler sa dernière décision de politique monétaire. Selon les commentateurs, elle devrait très probablement opter pour une hausse de son taux directeur de 0,25 point. Le yen, quant à lui, était en légère baisse après s'être déjà contracté la veille face aux principales devises, à la suite de l'annonce par la Banque du Japon d'ajustements mineurs de sa politique monétaire ultra-accommodante. L'once d'or valait 1 223,09 dollars, contre 1 224,24 dollars mardi soir. La monnaie chinoise s'échangeait à 6,8015 yuans pour un dollar contre 6,8168 yuans pour un dollar mardi soir. Le bitcoin s'échangeait à 7 622,32 dollars, contre 7 689,43 dollars mardi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

Faiza O.

Zone euro

Redressement modéré confirmé du secteur manufacturier en juillet

La croissance du secteur manufacturier en zone euro est restée modérée en juillet, a indiqué hier le cabinet Markit, confirmant une première estimation du 24 juillet. L'indice PMI final pour l'industrie manufacturière de la zone euro a atteint 55,1 en juillet contre 54,9 en juin, a précisé Markit, un chiffre semblable à sa première estimation. L'activité est considérée en expansion lorsque l'indice se situe au-dessus de la barre des 50 points, et en contrac-

tion lorsqu'il est en dessous. «Le très léger rebond de l'indice PMI enregistré en juillet n'offre guère de motif de réjouissance, le secteur manufacturier de la zone euro affichant sa deuxième plus faible croissance depuis plus de dix-huit mois», a commenté Chris Williamson, économiste en chef de Markit, cité dans un communiqué. «Selon les entreprises interrogées, ce ralentissement de la croissance reflète les inquiétudes générées par les

guerres commerciales, l'imposition de tarifs douaniers et la hausse des prix ainsi qu'une incertitude générale quant aux perspectives économiques», a ajouté M. Williamson. Selon une estimation provisoire de l'Office européen des statistiques (Eurostat) publiée mardi, la croissance économique dans la zone euro a ralenti au deuxième trimestre : le Produit Intérieur Brut (PIB) progressant de 0,3%, contre 0,4% au premier trimestre.

L. K.

Grèce

Le FMI demeure inquiet au sujet de la dette

La Grèce a renoué avec une croissance modeste qui va se poursuivre en 2019 mais les risques d'une détérioration restent importants, selon le Fonds monétaire international (FMI), qui doute toujours de la viabilité de la dette grecque à long terme. L'économie grecque, qui est sortie de la récession en 2017 avec une expansion de 1,7%, devrait croître de 2% cette année et 2,4% en 2019, selon le rapport annuel sur l'économie du pays publié mardi par le FMI. Le fort taux de chômage devrait lentement régresser passant de 21,5% l'année dernière, à 19,9% en 2018 et 18,1% en 2019. Mais

ces progrès font face à des risques importants, souligne le Fonds monétaire international, citant le resserrement des conditions financières, le calendrier politique intérieur et le risque d'une «fatigue des réformes». Après la signature en juin d'un accord sur la sortie de la Grèce des programmes d'aide dont elle bénéficie depuis huit ans, «de nombreux administrateurs» du FMI s'inquiètent «de la soutenabilité de la dette à long terme qui reste incertaine», affirme le Conseil d'administration du Fonds dans un communiqué. Ces membres de l'instance dirigeante du Fonds ont souligné le

besoin de se baser sur «des hypothèses réalistes de projections de croissance et d'objectifs de solde budgétaire». L'accord avec les créanciers européens comprend un allègement de la dette d'Athènes (178% du PIB, le niveau le plus élevé en Europe) via des allongements des périodes de remboursement, pour l'aider à assurer sa crédibilité sur les marchés. Mais dans son rapport de mission, si le FMI reconnaît que les mesures d'allègement d'endettement «réouvrent l'accès» à des financements à moyen terme, l'institution insiste sur le fait que l'amélioration du baromètre d'endette-

ment «sera difficile à maintenir». «Sans allègement supplémentaire de la dette, il pourrait être difficile de conserver l'accès au marché à long terme», prévient à nouveau le FMI. Les hypothèses économiques divergent toujours en effet entre le FMI et les créanciers européens. «Nos équipes soutiennent depuis longtemps que la Grèce peut raisonnablement parvenir à un excédent budgétaire (hors service de la dette) de pas plus de 1,5% du PIB avec une croissance annuelle d'environ 1%». Et cela s'entend «avec de profondes réformes structurelles», ajoute le FMI. «En revanche, les institu-

tions européennes croient que la Grèce est capable (d'atteindre) et devrait maintenir un excédent budgétaire (hors service de la dette) de 2,2% du PIB tout en soutenant une croissance annuelle de 3%», rappelle le FMI en en doutant. Le Fonds appelle à nouveau à «un engagement» des créanciers «à fournir un allègement supplémentaire de la dette, après une réévaluation des perspectives économiques». Cette éventualité d'une nouvelle réduction de l'endettement d'Athènes «pourrait agir comme un garde-fou face aux risques de détérioration qu'encourt l'économie grecque».

R. E.

Alger

Rénovation de la gare routière du Caroubier

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a donné à Alger le feu vert pour la rénovation de la gare routière du Caroubier (Alger).

Par Hocine A.

« Le projet de rénovation de la gare s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation générale de la baie d'Alger et de développement du transport terrestre des voyageurs », a indiqué le ministre à l'issue de sa visite d'inspection au niveau de la gare routière du Caroubier et la gare maritime d'Alger. Le ministre a cité 84 projets de réalisation des gares routières en Algérie, dont 79 gares sont déjà mises en service. « Ces infrastructures ont permis d'organiser le transport terrestre et d'atténuer l'anarchie qui régnait auparavant dans ce secteur », a-t-il noté. Concernant le projet de rénovation de la gare routière du caroubier, M. Zaalane a rappelé qu'il s'agissait de la plus grande gare au niveau national avec une superficie de 8,3 hectares et une affluence de 22 000 voyageurs par jour. Il a souligné, dans ce contexte, la nécessité de moderniser et d'équiper cette gare afin de répondre aux attentes des voyageurs en matière de confort tout en harmonisant cette structure avec l'architecture urbaine de la baie d'Alger. L'étude de réhabilitation de la gare du Caroubier a été réalisée par un bureau d'études algéro-espagnol «Valtecnica Group» et le bureau d'étude BET de la société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral). « L'opération porte sur la réhabilitation de la chaussée, l'étalement des parkings, la réalisation d'abris bus et la rénovation des murs de clôture qui seront remplacés par des grilles », a expliqué M. Madkour Azouaou Kocella, du bureau d'études Valtecnica. Il a précisé qu'un montant de 100 millions de dinars a été fixé pour l'habillage des quatre façades de

la gare et la clôture de ses murs qui sera faite en fer forgé. « Pour le reste, le coût n'a pas encore été évalué », a-t-il ajouté. D'autre part, le ministre, qui s'est déplacé au port maritime d'Alger pour accueillir la communauté algérienne qui a accosté pour la première fois dans son nouveau quai, a souligné que l'Etat a consacré cinq milliards de dollars pour l'extension des ports maritimes – qui sont au nombre de 7 –, le développement de leurs infrastructures portuaires et leurs équipements. « Cela nous permettra de renforcer les capacités de réception des conteneurs de gros tonnage, de faciliter le flux de voyageurs et de marchandises », a-t-il dit. Le ministre a rappelé que la flotte maritime algérienne dispose de quatre navires



dont un affrété. Par ailleurs, un contrat a été signé en mars dernier avec un groupe chinois spécialisé dans la construction navale pour l'acquisition d'un cinquième navire d'une capacité de 1 800 passagers et 600 véhicules

qui seront réceptionnés en 2021. Le ministre a également mentionné la commande d'un sixième navire auprès du même groupe chinois. « Nous avons bien négocié avec la partie chinoise et avons pu réaliser un gain qui

nous permettra de commander un autre bateau », a-t-il dit. Il a rappelé que la décision de construire de nouveaux navires s'inscrit dans le cadre du renouvellement de la flotte maritime nationale.

H. A./APS

Tizi-Ouzou/ Pour réduire la consommation des aliments industriels Une formation sur les produits faits maison

Une formation sur les produits faits maison visant à réduire la consommation des aliments industriels qui contiennent des additifs chimiques se tient à l'école primaire de la commune d'Ait Boumahdi (daïra de Ouacifs), à 42 km au sud de Tizi-Ouzou. Assurée par la secrétaire générale de l'association des agriculteurs de Béni Yenni, chargée de la transformation des produits agricoles et fermiers, Hayet Harek, cette formation de trois jours, organisée à l'école primaire d'Ath Boumahdi par l'association culturelle le Rruli, a regroupé une quinzaine de femmes de cette localité qui ont appris à faire de la confiture artisanale sans aucun additif. M^{me} Harek n'a pas été avare en conseils et astuces pour obtenir une confiture goûteuse, de longue conservation et d'une belle couleur. La formatrice a débuté son cours en insistant sur l'importance de l'hygiène du lieu de préparation et des ustensiles utilisés, tout en expliquant la procédure à suivre pour la stérilisation des pots. Des conseils, sur le choix du fruit qui ne doit pas être trop mûr, l'utilisation du jus de citron comme conservateur naturel et de l'écorce de citron ou de

pépins de pomme comme épaississant, ont été donnés au premier jour de cette formation qui comporte les volets théorique et pratique. Le deuxième jour a été consacré à la réalisation d'une confiture. Le choix a été porté sur un fruit local et de saison qui est à la portée de toutes les bourses, à savoir la pastèque. Les femmes ont réalisé une confiture des écorces qui sont souvent jetées ou dans le meilleur des cas destinées à la nourriture du bétail lorsque les familles pratiquent l'élevage. « Le but principal de cette formation est de réduire la facture des achats des ménages et de bannir la consommation de produits industriels qui sont bourrés de conservateurs, de colorants chimiques et autres ingrédients nocifs pour la santé », a indiqué à l'APS M^{me} Harek, avant d'affirmer avoir elle-même quasiment supprimé les produits industrialisés de son alimentation. Et de préciser non sans fierté : « Tout chez moi est fait maison. Mes enfants ne consomment que des produits naturels et bio ». Hayet Harek espère qu'avec cette formation, qui sera suivie par d'autres sur la fabrication du yaourt, du beurre de cacahuètes, du lait concentré

caramélisé (appelé aussi confiture de lait) pour ne citer que ceux-là, le « premier jalon sera posé pour un retour à une alimentation saine et naturelle comme cela se faisait jadis dans la région », a-t-elle dit, invitant les familles à reprendre aussi l'agriculture vivrière qui était, par le passé, pratiquée par la femme rurale à travers tous les villages de la wilaya. La présidente de l'Association Rruli, Djamilia Kechout, a souligné le côté pédagogique de cette formation durant laquelle les participantes sont sensibilisées aux risques sur la santé, des additifs chimiques dans les produits industriels. L'agent de vulgarisation agricole de la commune d'Ait Boumahdi (partie prenante de cette formation), Menacer Mohamed, rencontré à l'occasion de cette formation, a indiqué, pour sa part, que cette initiative vise aussi à rendre hommage à la femme rurale qui « est très présente dans l'activité agricole de montagne, puisque c'est elle qui, de tradition, gère les potagers qui fournissent des légumes frais et bio à la famille ».

S. H.

Khenchela

Levée du gel sur deux projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz

Deux projets de raccordement de plusieurs communes de la wilaya de Khenchela aux réseaux d'électricité et de gaz, antérieurement gelés, viennent d'être relancés, a indiqué le directeur de la Société de distribution d'électricité et de gaz (SDE), Adel Salhi. Le même responsable a précisé que la levée du gel a concerné le projet de réalisation d'un réseau de distribution de gaz naturel pour les régions de Bekkar, Tafassort, Ktiba et Tbardga, soulignant que les travaux seront lancés « prochainement » avec l'objectif de mettre en service ce projet « avant la fin de l'année en cours ». Il a, dans ce sens, mis en exergue l'apport de ce projet dans l'amélioration du cadre de vie des populations ciblées habitant des zones enclavées,

connues pour leur hiver rude. M. Salhi a également souligné que le second projet concerne la réalisation d'un réseau de raccordement de plusieurs régions et mechtas au réseau d'électricité rurale, notamment les localités de Daffel Bekkar, dans la com-

mune d'Ain Touila, Al Anagued, Ain Seffa, Djemri, 24 février et autres régions, soulignant que la SDE-Khenchela vise à « aller le plus loin possible en dépit des entraves techniques, notamment dans les régions montagneuses et enclavées », dans le raccorde-

ment des ces régions aux réseaux de ces énergies vitales selon « les enveloppes financières disponibles ». Sur un autre registre, le même responsable a déclaré qu'une augmentation, estimée à 17%, a été enregistrée à Khenchela dans la consumma-

tion d'électricité au cours du mois de juillet par rapport à la même période de l'année 2017, expliquant le fait par la canicule ayant sévi dans la région et l'utilisation des climatiseurs dans les maisons et les administrations.

F. K.

Ressources en eau à Bordj Bou-Arréridj

Attribution de trois nouveaux projets pour la commune de Ras El-Oued

La commune de Ras El-Oued, située au sud-est de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a bénéficié récemment de trois nouveaux projets dans le secteur des ressources en eau, visant l'amélioration des conditions de vie des habitants, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale, Kamel Boussoualim. Le même responsable a indiqué que la commune vient de lancer les travaux d'une station de traitement des eaux

usées pour un montant de l'ordre de 188 millions DA, ajoutant qu'une fois mise en service cette station permettra l'exploitation d'importantes quantités d'eau traitées dans l'irrigation de terres agricoles. Il a ajouté que cette unité permettra, dans une première étape, d'irriguer environ 130 hectares de superficie agricole, aux côtés de sa contribution à la préservation de l'environnement. M. Boussoualim a également indiqué que la commune de Ras El Oued a bénéficié d'un

projet de réalisation de deux nouveaux forages profonds (plus de 600 mètres), « comme solution au problème du manque d'eau potable, notamment au cours de la saison estivale ». Le premier forage sera réalisé, a-t-il dit, dans la région de Mzita, pour alimenter en eau potable la région sud de la commune, alors que le deuxième aura lieu au niveau du nouveau pôle urbain dans la partie ouest de Ras El Oued.

T. O./APS

Tunisie

La société pétrolière Panoro Energy fait son entrée

■ Panoro Energy vient de finaliser les démarches d'acquisition de DNO Tunisia. Le contrat entre les deux compagnies pétrolières a été signé. C'est ce qu'a annoncé le directeur général de Panoro Energy, John Hamilton, lors d'une rencontre de presse tenue ce mardi matin.

Par Farid M.

Panoro Energy est une société norvégienne basée à Londres et cotée sur la bourse d'Oslo. Elle détient des actifs de production, d'exploration et de développement en Afrique, notamment au Gabon, au Nigeria, et depuis hier en Tunisie. «Nous sommes une société sérieuse qui désire investir en Tunisie», a affirmé M. Hamilton en réponse à certaines rumeurs ayant circulé sur les intentions de la société. Considérant que la Tunisie est un pays pétrolier

Mauritanie

La Fondation Sahel inquiète de l'usage de la force contre les dockers

LA FONDATION Sahel pour la défense des droits de l'homme exprime «sa profonde inquiétude vis-à-vis de l'usage de la force et de l'intimidation» contre les ouvriers manutentionnaires du port autonome de Nouakchott. Dans un communiqué reçu à Alakhbar, la fondation Sahel rappelle que «des milliers d'ouvriers manutentionnaires du port autonome de Nouakchott ont été la cible d'une violente répression de la police, malgré l'âge avancé et les mauvaises conditions physiques de la plupart d'entre eux». «La marche pacifique depuis le port en direction de la présidence a été interceptée par des dizaines de véhicules de police et dispersée avec une brutalité sans précédent, avec usage abusif des matraques et bombes lacrymogènes laissant plusieurs blessés et asphyxiés sur le chemin». «Il y a lieu de rappeler que 7 représentants des manutentionnaires ont été écroués depuis jeudi dernier en dehors de tout cadre légal, auxquels s'ajoutent des dizaines arrêtés suite aux manifestations de ce jour et dont les familles sont restées sans nouvelles». La Fondation Sahel «rejette l'entière responsabilité de la dégradation de la situation sur les autorités à cause du non-respect des engagements pris depuis 2013». «Elle demande aussi l'ouverture de négociations franches et inclusives pour trouver des solutions pérennes à ce conflit qui gangrène le climat social depuis plusieurs années».

R. M.

mature, la compagnie cherchait depuis un an et demi une opportunité pour y faire son entrée. Sur 5 ou 6 opportunités qui lui ont été proposées, la société a choisi celle de DNO, une autre entreprise pétrolière norvégienne. Il s'agit d'un contrat atypique : la transaction n'étant pas conventionnelle. En effet, la Tunisie est devenue un site non stratégique pour DNO, qui avait décidé de quitter le pays. Au lieu de cette dernière soit obligée de payer les frais de son départ et notamment des pénalités pour l'Etat tunisien, n'ayant pas respecté le contrat, Panoro Energy prendra en charge ainsi les responsabilités et charges de la société sortante, les deux permis en cours, les trois puits découverts, le staff actuel (25 employés) outre le solde de la trésorerie qui est de 8,6 millions de dollars. En contrepartie, Panoro Energy devra payer à DNO 13,2 millions de dollars, lorsque la production du permis de Sfax sera effective. Cette dernière aura aussi 6% des actions de la société mère. «Un deal spécial et un arrangement qui est équitable pour tous», a commenté John Hamilton en réponse à une question du Business News. Ainsi, Panoro Energy hérite des permis Sfax Offshore Exploration et de Hammamet Offshore Exploration ainsi que de la concession de Ras El Besh. Elle pense investir à moyen terme 100 millions de dollars. Son activité sera focalisée essentiellement sur l'extraction pétrolière, et exclusivement à Sfax, DNO ayant un contrat d'exploitation avec une société indonésienne pour le permis de Hammamet. Ceci dit, le DG estime que le site de Sfax a beaucoup de potentialités. Trois sites ont été déjà répertoriés : Salloum-1 avec une capacité potentielle à travers les tests de 1 800 barils par jour pour une capacité totale de 5 millions de barils, Ras El Besh avec une capacité potentielle à travers les



tests d'environ 800 barils par jour pour une capacité totale de 5 millions de barils, Jawhara-1 avec une capacité potentielle à travers les tests de 1 200 barils par jour pour une capacité totale de 10 millions de barils. En outre, le site de Sfax est large et offre d'autres opportunités d'exploration, étant un bon réservoir, soit une capacité totale de 250 millions de barils, en se référant aux études faites par l'opérateur précédent. Le responsable a aussi mis en relief l'importance de l'infrastructure existante et qui va faciliter leur travail. S'agissant du démarrage, il a commencé effectivement mais il faudrait une année pour que la production démarre réellement, a-t-il expliqué. John Hamilton ne cache pas que Panoro Energy est intéressé par le site tunisien et n'hésitera pas à saisir d'éventuelles opportunités qui se présenteront à elle dans l'avenir.

Youssef Chahid reçoit le président de la Conect

Le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, a reçu mardi au palais Edhafia de Carthage, le

président de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie «Conect», Tarak Cherif. L'entretien a permis de discuter de la loi de finances pour l'exercice 2019 et les mesures qui pourraient être intégrées pour inciter à l'investissement en Tunisie, a souligné Cherif dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre. Cherif a indiqué que la rencontre a été une occasion pour discuter des projets futurs de la Conect dont en particulier le deuxième congrès de l'organisation qui aura lieu en novembre prochain et l'organisation du forum d'affaires «Futurallia» les 15 et 16 novembre 2018 à Tunis et auquel participeront 600 acteurs économiques de 30 pays. Il a souligné que ce forum, qui connaîtra la participation de responsables économiques et de représentants de plusieurs organisations patronales dans le monde, sera un rendez-vous important pour la Tunisie et une opportunité pour impulser l'investissement. Cherif a aussi indiqué que l'entretien a permis d'évoquer la situation économique et financière actuelle de la Tunisie, les perspectives et les moyens susceptibles de

promouvoir l'exportation des produits tunisiens.

Arrestation de deux jeunes faussaires en possession de 6 490 dinars en billets contrefaits

Des unités de la sous-direction des affaires criminelles de la garde nationale ont appréhendé deux jeunes faussaires de billets de banque en possession de la somme de 6 490 dinars représentant 322 billets en coupures de 20 dinars et 50 billets de 50 dinars, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur. Agés de 19 et 23 ans les deux suspects qui opéraient dans le Grand Tunis et à Ben Arous ont été interpellés sur la base d'information parvenue à la direction des affaires criminelles, a indiqué la même source qui précise que deux imprimantes couleur ont été saisies lors de l'opération. Les prévenus ont été maintenus en détention sur instruction du ministère public, en attendant le parachèvement des investigations.

F. M./ Agences

Maroc/La grève à la RAM continue

Plus d'une centaine de vols annulés depuis le 18 juillet

La grève des pilotes de la Royal Air Maroc (RAM), entamée le 18 juillet pour protester contre les mauvaises conditions de travail et exiger une revalorisation salariale, se poursuit, causant une perturbation du trafic aérien avec l'annulation de dizaines de vols, ont rapporté les médias. La crise opposant la RAM à son personnel navigant persiste, pas moins de 13 vols ont été annulés pour ce mardi, ce qui porte le nombre de vols annulés à plus d'une centaine, rapportent des

médias. Lundi, ce sont aussi 13 vols qui ont été annulés «en raison de tensions sociales», comme l'indique la compagnie sur son compte Twitter et sur son site Internet. Depuis trois jours, la compagnie aérienne ne communique plus en revanche sur son site les vols concernés par des retards ou des perturbations. Des clients de la compagnie marocaine, mécontents, postent sur les réseaux sociaux leurs indignation et se demandent jusqu'à quand la Ram va conti-

nuer avec ces annulations de vols qui l'a font perdre jusqu'à près d'une vingtaine de millions de dirhams par jour, selon des économistes. La grève des pilotes de la Royal Air Maroc n'est pas terminée et la situation ne semble pas s'améliorer alors que le mois d'août arrive, peut-on lire sur ces commentaires. Les pilotes réclament toujours une augmentation et ne veulent pas travailler leurs jours de repos.

Sara H./ APS



Zimbabwe

Victoire écrasante du parti au pouvoir sur fond de soupçons de fraude

■ Le parti au pouvoir au Zimbabwe depuis 1980, la Zanu-PF, a décroché la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale, selon des résultats officiels annoncés hier, alors que le décompte des voix pour la présidentielle se poursuit sur fond d'accusations de fraude lancées par l'opposition.

Par Rosa C.

Les observateurs de l'Union européenne (UE) doivent rendre public mercredi leur rapport préliminaire sur les élections présidentielle, législatives et municipales de lundi, les premières depuis la chute du président Robert Mugabe, tombé en novembre après près de quatre décennies au pouvoir. La mission de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) a elle d'ores et déjà salué «l'environnement pacifique» qui a prévalu pendant la campagne pré-électorale et le jour du vote et «donné au peuple zimbabwéen la possibilité d'exercer son droit constitutionnel». Dans le cas où les résultats seraient contestés, la SADC a en outre «exhorté» les candidats «à s'abstenir de toute forme de violence». Les scrutins de l'ère

Mugabe ont été régulièrement entachés de fraude et de violences. Son successeur et ancien bras droit Emmerson Mnangagwa, soucieux de se démarquer de son ex-mentor, a promis cette année des élections justes, pacifiques et transparentes. Pour preuve de sa bonne volonté, il a invité des observateurs occidentaux à observer le vote, une première en seize ans.

Hier, la commission électorale (ZEC) a publié les premiers résultats partiels des législatives. Sur 153 des 210 circonscriptions du pays, «la Zanu-PF obtient 110 sièges, tandis que le MDC (Mouvement pour le changement démocratique) obtient 41 sièges», a annoncé le groupe audiovisuel public ZBC, citant les résultats de la commission.

Selon ces chiffres, la Zanu-PF a donc obtenu la majorité absolue à la chambre basse.

Ni la Zanu-PF ni le MDC n'ont

immédiatement réagi à ces premiers résultats officiels des législatives, mais le patron du MDC, Nelson Chamisa, a affirmé que ceux de la présidentielle étaient en train d'être truqués.

La commission électorale, critiquée pour sa partialité pendant les scrutins de l'ère Mugabe, «cherche à publier des résultats pour gagner du temps et inverser la victoire du peuple à l'élection présidentielle», a affirmé Nelson Chamisa sur son compte Twitter. «La stratégie est destinée à préparer mentalement le Zimbabwe à accepter de faux résultats pour la présidentielle. (...) Nous avons remporté le vote populaire et nous le défendrons», a-t-il assuré. Des premiers résultats partiels de la présidentielle, qui se joue essentiellement entre Emmerson Mnangagwa et Nelson Chamisa, seront annoncés mercredi à la mi-journée, selon la ZEC, qui la veille tablait seulement sur vendredi ou samedi. Si personne n'obtient la majorité absolue au premier tour de la présidentielle, les deux candidats arrivés en tête s'affronteront lors d'un second tour prévu le 8 septembre. Mercredi matin, plusieurs centaines de partisans de l'opposition se sont rassemblés devant le siège du MDC à Harare, où étaient stationnés des camions équipés de canons à eau et du personnel anti-émeute.

«On ne veut pas les soldats dans la rue. Ils ne vont pas nous faire taire avec leurs fusils», a prévenu Beridge Takaedesa, un ancien agent immobilier de 43 ans. «Les résultats sont biaisés,



PH > D. R.

donnant l'impression que la Zanu-PF a gagné pour que nous préparions à la victoire de ED (Emmerson Mnangagwa)», a ajouté Lawrence Maguranyi, un étudiant de 21 ans.

Les résultats des législatives annoncés mercredi par la ZEC contredisent les annonces la veille du MDC, qui avait revendiqué la victoire. Une proclamation qui a suscité la colère du gouvernement qui a menacé d'arrestations ceux qui annoncent des résultats alors que le décompte se poursuit. De son côté, le président Mnangagwa, patron de la Zanu-PF, s'était dit confiant mardi dans la victoire. «Les informations obtenues par mes représentants sur le terrain sont extré-

ment positives», a-t-il assuré. Les électeurs se sont déplacés en masse lundi pour les premières élections générales post-Mugabe, alors que le pays est embourbé dans une grave crise économique depuis près de deux décennies. Robert Mugabe, lâché par l'armée et son parti de la Zanu-PF après avoir limogé Emmerson Mnangagwa de son poste de vice-président, avait été contraint de démissionner en novembre après trente-sept ans au pouvoir.

Dimanche, lors d'une conférence de presse surprise, le nonagénaire a annoncé qu'il ne voterait pas Zanu-PF, laissant sous-entendre qu'il glisserait un bulletin Chamisa. R. C.



Points chauds

Divorce

Par Fouzia Mahmoudi

La date butoir pour l'accord sur la sortie de la Grande-Bretagne approche dangereusement, alors que le gouvernement britannique et les instances européennes semblent incapables de trouver un terrain d'entente. Le nouveau chef de la diplomatie britannique, Jeremy Hunt, a d'ailleurs ouvertement fait montre de son inquiétude hier quant au risque d'un «divorce houleux» avec l'UE, en l'absence d'avancées à trois mois de la fin prévue des négociations. Un échec qui conduirait à une coupure brutale des ponts commerciaux avec l'UE fin mars 2019, aurait «un profond impact sur les relations entre la Grande-Bretagne et les pays de l'UE pour une génération», a-t-il estimé lors d'une visite à Vienne. «Le risque d'un divorce houleux est réel, ce qui serait une énorme erreur géostratégique», a-t-il déclaré après une entrevue avec son homologue autrichienne Karin Kneissl, dont le pays assume la présidence tournante de l'UE. L'issue des discussions sur le Brexit, qui sont censées déboucher sur un accord de divorce d'ici à la fin octobre avant la séparation prévue pour le 29 mars 2019, reste encore incertaine, Bruxelles restant inflexible sur ses lignes rouges. Hunt, qui effectuait la dernière étape d'une mini-tournée qui l'a également mené à Pékin et à Paris, a reconnu que le fait de négocier avec la Commission européenne était la façon «correcte et légale» de procéder. Mais «au final, le résultat de ces négociations concernera les pays européens dont la Commission a obtenu son mandat», a-t-il souligné, alors que Londres a été accusé de tenter de fissurer le consensus des Vingt-Sept. Kneissl a toutefois relevé qu'en dépit de différends sur des dossiers comme celui de l'immigration, l'UE faisait preuve d'«un haut degré de cohésion» concernant le dossier du Brexit. Interrogé sur une éventuelle possibilité de repousser la date butoir des négociations, voire celle de la séparation proprement dite, Hunt a jugé cette hypothèse «très improbable». «Les gens seraient préoccupés s'il y avait un délai dans la date du Brexit» qui pourrait être interprété comme «une sorte de projet destiné à éviter de quitter l'UE», a-t-il indiqué. La Première ministre britannique Theresa May qui doit rencontrer vendredi Emmanuel Macron sur le lieu de vacances du président français au fort de Brégançon, dans le sud-est de la France, à l'occasion d'une réunion de travail, se doit aujourd'hui de décider si elle serait prête à se mettre l'UE à dos, comme le lui avait brutalement conseillé Donald Trump lors de sa récente visite à Londres. Le président américain l'avait même incitée à aller plus loin et à attaquer l'Union européenne en justice. Toutefois, il est peu probable que May en arrive à de telles extrémités, laissant encore quelques mois à l'UE et la G-B le temps de trouver un accord qui permettra aux Britanniques de garder de bonnes relations avec leurs voisins.

F. M.

Corée du Nord

Les dépouilles restituées par Pyongyang «probablement américaines»

Les dépouilles de militaires étrangers restituées la semaine dernière par la Corée du Nord sont probablement celles d'Américains, a estimé hier un responsable américain, en marge de la cérémonie précédant leur départ de Corée du Sud pour Hawaï. Pyongyang a remis vendredi 55 réceptacles contenant des dépouilles remontant à la Guerre de Corée (1950-1953), conformément à un accord entre le président américain Donald Trump et le leader nord-coréen Kim Jong Un lors de leur sommet historique de juin à Singapour. Le processus d'identification devrait prendre au moins plusieurs mois, voire des années, ont indiqué des experts. Mais les premières évaluations laissent penser qu'il s'agit «probablement de dépouilles américaines», a déclaré John Byrd, directeur de l'analyse scientifique au sein de la Défense POW/MIA

Accounting Agency (DPAA), l'agence américaine traitant des questions des soldats disparus. «Les dépouilles sont conformes à des dépouilles que nous avons déjà récupérées en Corée du Nord (...) par le passé», a déclaré M. Byrd aux journalistes sur la base aérienne américaine d'Osan, en Corée du Sud. Les réceptacles ont été conservés sur cette base depuis leur rapatriement de Corée du Nord vendredi et devaient être acheminés mercredi à Hawaï pour des analyses poussées. «Il n'y a à ce stade aucune raison de douter qu'elles sont liées à des décès de la Guerre de Corée». Un demi-millier de personnes du Commandement des Nations Unies (UNC), mais aussi des Etats-Unis et de Corée du Sud assistaient hier sur la base aérienne à une cérémonie officielle avant le départ des dépouilles. Tous recouverts du

drapeau bleu et blanc de l'ONU, les réceptacles étaient alignés par rangées pendant la cérémonie. «Les défunts de la Guerre de Corée n'ont jamais été oubliés par les Etats-Unis d'Amérique», indique l'UNC dans un communiqué. «L'UNC ne laisse jamais de militaires derrière lui, vivants ou morts, et poursuivra la mission de rapatriement jusqu'à ce que chaque militaire rentre à la maison». A l'issue de la cérémonie, des soldats ont chargé avec précaution les réceptacles à bord d'un avion cargo C-17. M. Byrd a précisé qu'il «n'y avait qu'une seule plaque d'identité militaire fournie avec les dépouilles». «La famille de cet individu a été prévenue», a-t-il ajouté. «Mais je mets en garde (...) au sujet du fait qu'il faut avoir à l'esprit que la plaque ne correspond pas nécessairement à la dépouille (...) dans le réceptacle», a-t-il poursuivi.



Clôture du Festival d'Oran du film arabe

Yasmine Chouikh décroche le «Wihr d'or»

■ La onzième édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) a pris fin mardi soir, en présence du secrétaire général du ministère de la Culture, Ismail Oulebcir, et des figures marquantes du cinéma algérien et arabe.

Par Abla Selles

Le long métrage «*Jusqu'à la fin des temps*», de la réalisatrice Yasmine Chouikh a décroché le prix «Wihr d'or». Le prix du jury a été décerné au film «*Wajib*» (Devoir) de la réalisatrice palestinienne Anne-Marie Jasser. Le Marocain Azelarab Alaoui a remporté le prix du meilleur réalisateur pour son film «*Douar El Boum*». Le prix du meilleur scénario est revenu à l'Egyptien Haithem Debbour dans le film «*Photocopie*».

Le prix du meilleur rôle féminin a été attribué à l'actrice tunisienne Amira Chebli dans le film «*Tunis by night*», alors que celui du meilleur rôle masculin a été décerné aux Palestiniens Mohamed et Salah Bekri.

Dans la catégorie des courts métrages, le prix du «Wihr d'or» a été décerné au film «*Chahn*» du réalisateur Karim Rahbani du Liban et celui du jury au film «*Raqsat el fadjr*» (Danse de l'aube) de la réalisatrice tunisienne Amina Nedjar.

Le film documentaire «*Taam el ismint*» (Goût de ciment), du réalisateur syrien Zyad Kelthoum, a été proclamé meilleure œuvre dans sa catégorie où le prix du jury a été décerné au documentaire «*La bataille d'Alger, un film dans l'histoire*» du réalisateur algérien Malek Bensmail. Le prix «Panorama du court métrage» n'a pas été attribué eu égard au



niveau des œuvres proposées, selon le jury.

Par ailleurs, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a été honoré lors de la cérémonie de clôture du FIOFA, en guise de reconnaissance pour son intérêt pour la culture en Algérie.

En outre, l'artiste syrien Abdelmounaam Amiri et la comédienne algérienne défunte Sonia ont été également honorés.

Dans une allocution de clôture, le secrétaire général du minis-

tère de la Culture, Ismail Oulebcir, a affirmé la volonté de son département ministériel de poursuivre son soutien à ce rendez-vous cinématographique et à toutes les activités qui contribuent au développement de la culture et au renforcement et à la promotion de la créativité en Algérie.

Il a réitéré aussi les engagements du ministère de la Culture dans ce sens, en dépit de la faiblesse des ressources financières en application de la Constitution qui garantit le droit

du citoyen à la culture, soulignant que l'acte culturel est un élément essentiel dans la cohésion sociale et l'interaction dans la société algérienne.

La 11^e édition du FIOFA (25 au 31 juillet) a mis en compétition dix longs métrages, 14 courts métrages et 14 documentaires pour décrocher le «Wihr d'or» (Lion d'or).

Dans la catégorie des longs métrages, l'Algérie a participé avec deux films, «*Nous n'étions pas des héros*» de Nasreddine Guenifi et «*Jusqu'à la fin des*

temps» de Yasmine Chouikh. Les autres œuvres en compétition sont «*Clix Douar El Boum*» du réalisateur marocain Azelarab Alaoui Lamharzi, «*Un homme et trois jours*» du Syrien Joud Said, «*Photocopie*» de l'Egyptien Tamer Ashry, «*Tunis by night*» du Tunisien Elies Baccar, «*Ashek Ammouri*» de l'Emirati Ameur Selmine El Mori, «*El Lahla*» du metteur en scène irakien Mohamed Derradji, «*Nour*» du réalisateur libanais Khalil Zaarouri et «*Wajib*» (Devoir) de la Palestinienne Anne-Marie Jasser.

A. S./APS

Festival national du rai à Sidi Bel-Abbès Plus de 25 chanteurs attendus

Plus de 25 chanteurs sont attendus à la 11^e édition du Festival national de la chanson rai, ouverte hier soir et qui se poursuit jusqu'au 4 août au niveau de la maison de la culture «Kateb-Yacine» de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris mardi du commissaire de cette manifestation, Mohamed Bousmaha.

Le Festival du rai édition 2018 verra la participation d'anciens et jeunes artistes, surtout des locaux pour animer des soirées rai authentique et moderne, a fait savoir M. Bousmaha, soulignant que «nous œuvrons à faire de ce

festival une fête culturelle et artistique qui répond aux goûts du public».

«Nous ne comptons pas organiser un festival commercial en attirant seulement des voix connues, mais nous aspirons à un festival de qualité et de plaisir mêlant l'authentique au moderne», a-t-il ajouté.

Le Festival du rai dans son édition 2018 aura une dimension académique en abordant la portée culturelle de ce genre musical à travers des tables rondes et des conférences débats, animées par des artistes, des aca-

démiciens, des hommes de culture et des journalistes, en vue de faire la lumière sur ce genre artistique depuis sa création et les étapes de son évolution, a encore indiqué son commissaire.

Selon le programme élaboré au titre de ce festival culturel, la cérémonie d'ouverture sera animée par la chanteuse Cheba Kheira, la troupe Raina Rai, Hakim Salhi, Cheikh Naam, Mohamed Seghir, Imad Bacha, cheb Brahim Haderbeche, Driss Rahmani et Akil «Junior».

La deuxième soirée sera

agrémentée par Djamel Milano, Gana El Maghnaoui, cheba Fati, Kader Seghir, cheb Ryad, Toufik Nedromi, Mohamed El Abbassi, Cheb Abbès, Cheikh Bellemou, Cheb Tarik, Yasmine Ammari et des troupes locales de rap.

Les soirées du Festival national de la chanson rai, initié par le ministère de la Culture en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) seront offertes gratuitement au public à partir de 20 heures.

L. B.

Tissemsilt

Ouverture des quatrièmes ateliers culturels d'été

La quatrième édition des ateliers culturels d'été, placée sous le slogan «L'enfant et l'été», s'est ouverte mardi à la bibliothèque principale de lecture publique «D'Yahia-Bouaziz» de Tissemsilt.

Cette manifestation de plus d'un mois, initiée par cet établissement culturel au titre du programme d'animation culturelle de la saison estivale, comporte des ateliers de dessin, de lecture, de jeux, de concours intellectuels, d'histoire d'Algérie, du petit poète et du roman, a-t-on appris des organisateurs.

Elle prévoit des expositions de livres pour enfants, d'histoire de l'Algérie, de manuels

parascolaires, de dessins, des activités pour enfants, une exposition de photos des chouhada de la glorieuse guerre de Libération nationale et des conférences sur la lutte du peuple algérien contre le colonialisme, le parcours combattant du chahid Djillali Bounaama et la célébration du double anniversaire des événements du 20 août 1955 et 1956, qui seront animées par des universitaires spécialistes en histoire contemporaine.

L'ouverture de ce rendez-vous culturel a donné lieu à des rencontres avec des romanciers locaux, des récitals poétiques et au lancement d'une bibliothèque itinérante sillonn-

nant plusieurs communes de la wilaya.

Les enfants auront droit à des spectacles de magie, burlesques, de loisirs et de théâtre dont les contenus abordent des thèmes culturels, éducatifs et de sensibilisation, ainsi qu'à la projection de films de guerre et de documentaires sur les activités de la bibliothèque principale et ses annexes.

L'objectif de l'organisation de ces ateliers est d'animer les vacances d'été et d'attirer l'attention des enfants sur les activités culturelles et récréatives présentées par la bibliothèque, a-t-on souligné.

M. K.

AGEND'ART

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Le 9 août :

Dans le cadre des concerts organisés par l'Office National des droits d'auteur (ONDA), Lila Borsali et Abbas Righi présenteront un spectacle en duo. Un pont musical qui reliera Tlemcen à Constantine, le Ghernati au Malouf, le temps d'un concert, avec un orchestre fusionnant les deux genres.

L'artiste Mohamed Rouane assurera aussi une partie de la soirée avec sa formation musicale.

Galerie d'arts de l'Hôtel Sofitel Algiers Hamma Garden (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 24 août :

Exposition de peinture de Khaled Rochedi Bessaih, dont les œuvres s'inspirent du travail d'Amedeo Modigliani.

Théâtre de verdure Laadi-Felici

2 août à Alger :

Soirée musicale animée par la chanteuse Samira Brahmia

Palais des Rais Bastion 23

Jusqu'au 15 août :

L'artiste Nasreddine Brahami expose ses œuvres depuis le 26 juillet pour une exposition/vente autour du thème «Regard».



Lutte/Championnats du monde (juniors et seniors) 23 athlètes se prépareront à Soudania

LES SÉLECTIONS algériennes de lutte juniors et seniors effectuent, à partir d'hier, un stage au Centre de regroupement et de préparation de Soudania (Alger) en prévision des championnats du monde prévus en septembre prochain, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des luttas associées (FALA). Les staffs techniques nationaux, composés des entraîneurs, le Roumain Rusu Cornel Dumitru, Bendjedaa Maazouz et Aoune Fayçal, ont fait appel à 23 ath-

lètes (12 seniors et 11 juniors), pour prendre part à ce stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 20 août. Cette nouvelle étape de préparation des équipes nationales entre dans le cadre du programme établi par la Direction des équipes nationales (DEN) en vue des championnats du monde juniors et seniors, qui auront lieu respectivement à Cholpon-Ata en Kirghizistan (3-4 septembre) et à Trnava en Slovaquie (17 au 23 septembre).

Championnat d'Afrique de para-powerlifting La sélection nationale en stage

LA SÉLECTION algérienne de para-powerlifting (haltérophilie pour handicapés), composée de 24 athlètes, effectuera un stage précompétitif du 1^{er} au 12 août à Alger, en prévision de sa participation au Championnat d'Afrique (juniors/seniors), prévu du 10 au 12 du même mois à la salle Harcha (Alger), a-t-on appris mardi de l'entraîneur national, Mohamed-Salah Benatta. «Les 24 athlètes (messieurs et dames) sont issus des meilleurs clubs algériens. Ils ont été présélectionnés à l'issue du Championnat national et de la Coupe d'Algérie. Ils ont notre totale confiance et méritent d'avoir une chance en sélection afin de prouver leur réelle valeur sur le plan technique et compétitif à l'échelle continentale», a déclaré à l'APS l'entraîneur national. Le groupe retenu avait déjà bénéficié de deux stages de plus de 12 jours chacun : le premier au mois de juin et le second en juillet dernier, avec à chaque fois des tests d'aptitude révélateurs de leur forme, avant la dernière ligne droite. «On a profité des derniers regroupements pour mettre dans le bain les athlètes, surtout ceux qui prennent part pour la première fois à une compétition de l'envergure d'un Championnat d'Afrique, et en particulier les plus jeunes», a dit Benatta. Les para-powerlifters, qui auront l'honneur de défendre les couleurs nationales à la salle Harcha, sont issus en majorité du pôle de développement de la ville de Tighennif, dans la wilaya de Mascara, avec 7 ath-

lètes, suivi du Machaâl Bir Mourad Raïs (Alger, 6 athlètes), Oran (4), Blida (3), Oum El-Bouaghi et Necira Nounou (Alger) avec deux athlètes chacun. A signaler la participation attendue de la championne paralympique des poids et disque, Nadia Medjmedj qui apparaîtra, pour la 1^{re} fois de sa carrière, dans une discipline qu'elle n'a jamais pratiquée, le para-powerlifting, et essaiera, dans la catégorie des -68 kg, de séduire comme en athlétisme. Outre l'Algérie, ce rendez-vous devrait enregistrer la participation de 16 pays dont l'Égypte, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Libye et l'Ouganda. Le Championnat d'Afrique est une étape obligatoire pour les haltérophiles cherchant à se qualifier aux Jeux paralympiques (JP) de Tokyo-2020, car il permettra aux athlètes d'enregistrer des points au classement de l'IPC para-powerlifting, en prévision des joutes nippones. Des athlètes africains de renommée mondiale sont attendus à Alger, à l'image des Nigériens Lucy Ejike (61 kg), Roland Ezurike (-54 kg) et Paul Kehinde (-65 kg), champions paralympiques et champions du monde, des Égyptiens Sherif Osman (-59 kg) et Randa Mahmoud (+86 kg), champions dans leurs catégories de poids, mais aussi des Algériens Hocine Bettir (-65 kg), médaillé de bronze aux Championnats du monde de Mexico-2017 et Samira Guerioua (-45 kg), 7^{es} des derniers Jeux paralympiques de Rio-2016.

Athlétisme/Championnats d'Afrique seniors L'EN en force à Asaba au Nigeria

LA PAIRE ALGÉRIENNE, Halla Boukesani-Linda Mazri, a remporté sa première victoire par forfait, contre les Thaïlandaises, Della Destiara Haris - Rizki Amelia Pradipta, mardi à Nanjing (Chine) pour le compte des 32^{es} de finale des Championnats du monde (seniors/dames), organisés du 30 juillet au 5 août. La paire algérienne affrontera en 16^e de finale son homologue chinoise, Huang Yaqiong et Yu Xiaohan, selon les résultats du tirage au sort. Aux Jeux africains de la jeunesse d'Alger (18-28 juillet), la paire Boukesani et Mazri a

remporté la médaille d'or au double dames. En simple dames, Boukesani, qualifiée aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), a arraché la médaille d'or, alors que Mazri s'est contentée de la médaille d'argent.

Les épreuves de la Coupe d'Algérie de taekwondo juniors et seniors (garçons et filles) auront lieu demain et après-demain à la salle Harcha-Hacène d'Alger, a indiqué mardi

Coupe arabe des clubs (premier tour aller) Les Sétifiens débent fort et disposent d'Al Aïn

■ L'Entente de Sétif a bien débuté la Coupe arabe des clubs champions en battant la formation émiratie d'Al Aïn sur le score de (2/1) au match aller du premier tour qui s'est joué avant-hier soir au stade Hitrec-Kacian à Zagheb, en Croatie.



Par Mahfoud M.

I faut savoir que ce match s'est déroulé en Croatie car l'équipe émiratie est en stage sur place en prévision de la saison prochaine et ne pouvait, de ce fait, pas revenir chez elle pour jouer cette double confrontation. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Dracky Amuah (22' sur penalty) pour Al-Aïn, et Abdelmoumen Djabou (41' et 82') pour l'ESS. Un trio arbitral saoudien conduit par Turki Al Khudair, assisté de Mohamed Al Abkari et Halaf Zaid, a dirigé cette rencontre devant un public clairsemé. Les

gars d'El Kahla étaient mieux inspirés et plus entreprenants que les Emiratis qui ne semblaient pas encore prêts pour la nouvelle saison. L'ESS Sétif prend donc option pour la qualification au prochain tour avant même la manche retour qui aura lieu samedi prochain, toujours à Zagheb, après l'accord qui avait été conclu entre les deux formations. Toutefois, le club algérien et ancien vainqueur de l'ancienne formule de cette compétition à deux reprises, souhaite repousser l'heure du début du match à 19h au lieu de 17h comme prévu. Les Sétifiens considèrent qu'il faut très chaud

à cette heure-là et souhaitent qu'elle soit révisée pour évoluer dans de meilleures conditions climatiques. Sur un autre plan, le coach marocain de l'ESS, Rachid Taoussi, avouera qu'Al Aïn a créé de nombreuses difficultés à sa formation. «Certes, Al Aïn nous a déstabilisés en première mi-temps avec un jeu dynamique, mais j'ai parlé à mes joueurs à la pause et on a repris notre jeu habituel, fait de passes courtes, ce qui nous a permis de revenir fort», dira Taoussi qui reste confiant, surtout qu'il s'agit d'un succès décroché à l'extérieur de ses bases. M. M.

Arbitrage/Ligues Amateurs 400 arbitres passeront des tests

QUATRE CENTS arbitres algériens, relevant des Ligues Amateurs d'Alger, Annaba, Batna, Blida, Constantine, Ouargla et Saïda subiront «des tests d'aptitude physique» entre le 10 et le 17 août, pour préparer la nouvelle saison sportive 2018-2019, a annoncé mardi la Fédération algérienne de football (FAF). Les stages théoriques sont prévus au Centre de Tikjda pour l'ensemble des Ligues, a précisé la FAF dans un communiqué, ajoutant que «les tests

physiques», quant à eux, «se dérouleront au stade de Bouira». La seule différence réside dans la date, puisque les différentes Ligues concernées passeront à tour de rôle, entre le 10 et le 17 août, à commencer par la Ligue d'Annaba, dont le stage théorique est prévu du 10 au 11 août à Tikjda, et qui sera immédiatement suivi des tests physiques, prévus le 11 août au stade de Bouira. Les arbitres de la Ligue d'Alger sont les deuxièmes sur la liste de la Commission fédérale

des arbitres et les différentes épreuves sont prévues les 11 et 12 août, suivant le même procédé que pour leurs homologues d'Annaba. Puis ce sera au tour des referees de Batna (12-13 août), Blida (13-14 août), Constantine (14-15 août) et Oran (16-17 août), toujours avec le même procédé, alors que les arbitres des Ligues Amateurs de Saïda et Ouargla passeront leurs tests conjointement, entre le 15 et 16 août.

Taekwondo/Coupe d'Algérie (juniors et seniors) La compétition ce week-end à Harcha

la Fédération algérienne de taekwondo (FAT). La journée de vendredi sera réservée à la catégorie des juniors dont les éliminatoires auront lieu la matinée (9h00/12h30), alors que les

finale se tiendront à partir de 16h00. Les éliminatoires consacrés aux seniors auront lieu samedi (9h00/12h30), alors que les finales sont programmées à partir de 16h00. Cette compéti-

tion de deux jours entre dans le cadre du programme établi par l'instance fédérale pour la saison 2017-2018.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

La réception de l'hôpital des grands brûlés repoussée

L'HÔPITAL des grands brûlés d'Oran sera réceptionné en décembre prochain, alors que son inauguration était prévue le 5 juillet passé, a indiqué hier, le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, en marge de la visite d'inspection qu'il a effectuée sur les lieux. «Le retard accusé en la matière ne concerne pas uniquement cet hôpital, mais tous les autres projets liés au secteur de la santé pour des considérations financières. Tout est rentré dans l'ordre depuis l'intervention du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a ordonné au gouvernement de débloquent les fonds nécessaires pour l'achèvement des chantiers inhérents à trois secteurs, dont celui de la santé», a déclaré le chef de l'exécutif de la capitale de l'Ouest à la presse. L'hôpital des grands brûlés, situé à Sidi Chahmi, est un projet d'envergure nationale, d'une capacité de 140 lits. Lancé en 2015, le taux de sa réalisation a atteint actuellement les 75%, selon les explications données au wali par les responsables de la société chargée des travaux. M. Cherifi s'est dit satisfait de l'état d'avancement des travaux dans ce chantier, estimant que leur cadence est «bien soutenue» par rapport à la dernière visite sur les lieux. Il a ajouté que «ce nouvel hôpital sera un acquis très important non seulement pour la population oranaise, mais aussi pour toute la région Ouest du pays». Dans la foulée, le wali a reconnu que le fonctionnement de cet établissement nécessitera un budget important, d'où sa demande aux services concernés d'établir d'ores et déjà leurs besoins dans ce

registre afin de les présenter au ministère de tutelle, de manière à ce que tout soit mis en œuvre parallèlement à la réception du projet. Non loin de ce chantier d'une superficie de 17 000 mètres carrés, il a également inspecté le projet de réalisation de l'institut national de recherche sur le cancer. Là aussi, le même responsable s'est dit «réjoui» de l'avancement des travaux, qui ont connu à leur tour un retard sensible pour les mêmes considérations financières, a-t-il expliqué, annonçant la livraison de cet établissement au début de l'année 2019. Le chantier, pour lequel 80 millions de dinars ont été mobilisés, a été lancé en 2013. Le maître d'œuvre s'est fixé initialement un délai de 36 mois quant à sa livraison, rappelle-t-on. Ce n'est pas le cas pour la nouvelle faculté de médecine, implantée à proximité de ces lieux, troisième point à l'ordre du jour de la visite du wali, qui sera opérationnelle «dès la prochaine rentrée universitaire», a-t-il assuré. A noter que cette faculté sera la plus grande dans le pays dans sa spécialité, étant donné que sa capacité d'accueil est estimée à 10 000 places pédagogiques. Par ailleurs et toujours dans le secteur de la santé, M. Cherifi a rappelé que pas moins de six établissements hospitaliers sont actuellement en cours de réalisation au niveau des communes de Sidi Chahmi, El Kerma, Oued Tlélat et Gdyl, entre autres. «Toutes ces réalisations vont permettre une meilleure prise en charge des malades au niveau de l'Oranie et permettront ainsi de diminuer la pression pesante actuellement sur les établissements en place», a souligné le même responsable qui a insisté, au passage, sur la nécessité de faire participer les spécialistes dans les opérations d'acquisition des équipements médicaux, en contribuant notamment à l'établissement des cahiers des charges.

Hani Y.

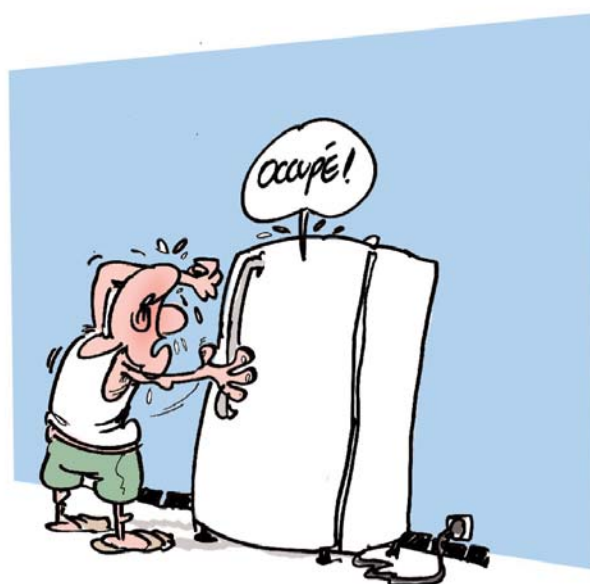
Aéroport international d'Alger

Arrestation d'un individu en possession de 212 400 euros

LES SERVICES de police de l'aéroport international Houari-Boumediene ont arrêté, mardi, un individu en possession de 212 400 euros, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

«Les services de la police au niveau de l'aéroport international, Houari-Boumediene (Alger) ont procédé, mardi 31 juillet, à l'arrestation d'un individu en possession d'un montant de 212 400 euros, soigneusement dissimulé dans sa valise», a précisé le communiqué. H. Y.

Un été caniculaire planétaire



Louvis

Djalou@hotmail.com

Au large de la plage d'Aïn Benian

Création en septembre des premiers récifs artificiels

■ La Direction de la pêche de la wilaya d'Alger procèdera, en septembre, à la création des premiers récifs artificiels sur le littoral algérois, au large de la plage d'Aïn Benian, dans une première expérience dans la wilaya visant à renforcer les ressources halieutiques, en attendant sa vulgarisation ultérieure aux autres plages de la capitale, a affirmé hier la directrice de la pêche de la wilaya d'Alger.

Par Fatah G.

Dans le cadre d'un programme élaboré par la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture au niveau du ministère de l'Agriculture, il sera procédé, le mois prochain, à la création des premiers récifs artificiels dans la wilaya d'Alger, au large de la plage d'Aïn Benian, en partenariat avec plusieurs associations actives dans le domaine de l'environnement et des clubs de plongée sous-marine, a affirmé M^{me} Zerouki à l'APS. Le projet sera réalisé en coordination avec

l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL) et le club de plongée sous-marine d'Aïn Benian «El Mordjane», a-t-elle poursuivi, affirmant que les travaux de réalisation de la structure devant être immergée ont été finalisés, en prévision de son implantation le mois prochain. L'expérience sera encadrée par les membres du club de plongée sous-marine d'Aïn Benian et les étudiants en doctorat de l'ENSSMAL qui veilleront à noter toute évolution enregistrée au niveau de la structure. Les récifs artificiels sont des struc-

tures immergées, dont le but essentiel est de pallier et de réduire l'empreinte humaine sur les écosystèmes côtiers, et ce, de par leur aspect esthétique et intérêt paysager, a indiqué M^{me} Zerouki. «Il s'agit de véritables maisons à poissons, créateurs de biodiversité et de biomasse, indispensables pour la préservation de la richesse halieutique sur le littoral algérien», a-t-elle poursuivi, soulignant que leur création a été dictée par la forte pollution des côtes enregistrée ces dernières années au niveau de la capitale. A cet effet, elle a cité l'expérience réussie du club Hippone de plongée sous-marine d'Annaba qui s'est lancé, depuis 2016, dans la réalisation du projet des récifs artificiels pour protéger la biodiversité marine dans la région d'Annaba et repeupler les zones désertes de toute vie sous-marine. Ledit projet a également été le thème d'un film documentaire de 54 minutes «Les maisons de mer», premier documentaire scientifique «100% algérien», signé par une jeune équipe technique de biologistes sous-marins, conduite par le réalisateur Hamza Mendil.

Ciment

LafargeHolcim Algérie : première exportation de clinker

LA SOCIÉTÉ LafargeHolcim Algérie a exporté 40 000 tonnes de clinker à partir du port d'Oran, a-t-elle annoncé hier dans un communiqué. Il s'agit de la première opération d'exportation de clinker, qui est la matière principale entrant dans la fabrication du ciment, après des opérations d'exportation de ciment (produit fini) réalisées par le groupe depuis le début de l'année, a précisé la même source. Pour rappel, le groupe LafargeHolcim Algérie possède deux cimenteries situées à M'sila et à Oggaz (Mascara) et active en partenariat avec le Groupe Souakri Cilas dans une troisième usine située à Biskra. Il gère aussi en partenariat la cimenterie SCMI de Meftah. Le nombre total actuel des cimenteries (publiques et privées) en Algérie est de dix-sept, d'une capacité globale de 25 millions de tonnes, sachant que la demande nationale a été de 26 millions de tonnes en 2016. Selon les prévisions, la capacité de production du pays devrait augmenter en 2020 à 40,6 millions de tonnes avec 20 millions de tonnes pour le groupe public GICA, et 11,1 millions de tonnes pour LafargeHolcim Algérie ainsi que 9,5 millions de tonnes pour les opérateurs privés.

Lamia N./APS

F. G./APS